

NORMANDIE SUD EURE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 21 octobre 2024, à Verneuil d'Avre et d'Iton

Participez à l'élaboration du futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal !

La communauté de communes Normandie Sud Eure lance une grande enquête en ligne pour recueillir l'avis des habitants et des actifs sur l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi). A terme, ce document définira les règles d'urbanisme et le projet d'aménagement et de développement durables pour les 41 communes du territoire.

Le PLUi est un document d'urbanisme réglementaire, construit sur le long terme, qui permet de dessiner l'avenir des 41 communes et de partager des règles et une vision commune pour le territoire.

En **fixant les règles d'aménagement et de construction pour tous**, le PLUi apporte une réponse aux besoins quotidiens comme le logement, les déplacements, l'activité économique, et l'accès aux équipements et commerces, tout en s'assurant du respect de l'environnement et de la protection et l'amélioration du cadre de vie.

Une **grande enquête en ligne** a été lancée par l'Interco Normandie Sud Eure pour rassembler **l'opinion des habitants et de ceux qui travaillent sur le territoire**, qui traite notamment de la question du cadre de vie, la santé et l'environnement.

Les grandes étapes de l'élaboration du PLUi

1. **Le diagnostic du territoire** pour établir un état des lieux afin de mieux comprendre les enjeux auxquels devra répondre l'Interco Normandie Sud Eure à court, moyen et long terme ;
2. **Le projet d'aménagement et de développement durables** : il s'agit du socle du PLUi, qui porte une vision politique et partagée sur l'aménagement futur du territoire, sur la base des constats et enjeux relevés dans le diagnostic.
3. **Le règlement** : pièce maitresse qui traduit la vision politique en des règles d'affectation des sols (zones constructibles, hauteur et volume des constructions, réseaux d'assainissement, protection du patrimoine bâti et végétal, etc.)
4. **La validation** : consultation des partenaires, vérification de la conformité du document qui sera soumis une enquête publique avant son approbation définitive.

Pour répondre à l'enquête : www.inse27.fr ou <https://airepublique.typeform.com/INSEenquetePLUi>

Contact presse : Cyrielle Van Eynde – directrice de la communication cyrielle.vaneynde@inse27.fr –
06 07 34 05 79